

# A CHAQUE ANNEE SON LOT DE DESORDRES (2014-2015)

**Paul Bernier**

Président de la commission Nature et Environnement

Il est toujours nécessaire de le rappeler, Noirmoutier est une île basse au niveau zéro altitudinal. Le climat change, le niveau de la mer monte, les tempêtes sont de plus en plus agressives et l'érosion de la côte est intense.

Notre île est en danger face à la mer. La vigilance de chacun doit permettre de participer à son avenir. Nous souhaitons y apporter modestement notre contribution.

## Tout d'abord, la jetée Jacobsen

Restaurée et rehaussée très récemment (2009), la jetée Jacobsen est une digue de sécurité, élément essentiel de la protection de la partie est de Noirmoutier. Son cœur de sable est uniquement protégé par une mince couche d'argile de 20 à 40 cm d'épaisseur. Si elle est traversée, son étanchéité n'est plus garantie et son rôle protecteur disparaît, la jetée est fragilisée, l'eau, la pluie d'abord puis la mer peuvent alors s'infiltrer.

Côté port, elle est normalement entretenue et dans un état minéral parfait. En revanche, côté marais, c'est une véritable jachère. Beaucoup de ronces, on peut voir aussi des arbres et arbustes dont la présence est inadmissible si on souhaite conserver la jetée Jacobsen comme digue de sécurité pour l'est de Noirmoutier et le quartier de Banzeau. Les racines d'arbres, voire d'arbustes, ont une grande capacité à s'insérer dans les anfractuosités du sol et à écarter les blocs. C'est le danger des arbres installés trop près des habitations qui fragilisent les fondations et lézardent les murs. Une fois traversé le scellement périphérique de la jetée, il est très facile de traverser la couche argileuse et d'atteindre le sable sous-jacent où l'eau pourra circuler ensuite aisément. Une tel passage, va servir d'entrée aux mulots et autres rongeurs...

Seule une végétation herbeuse contrôlée, dont les racines sont courtes, fines et sans danger, est acceptable. Outre les ronces, on trouve des mauves arborescentes (photo 1), des Baccharis bien connus pour leur caractère invasif, des Rouches (Arroches), des Tamaris (photo 2) et des figuiers qui se sont bien développés en seulement trois mois.

La fonctionnalité sécuritaire de la jetée est en danger.



**Photo 1 : Jetée Jacobsen, mauves arborescentes**  
Photo Paul Bernier



**Photo 2 : Jetée Jacobsen, tamaris- Photo T. Gonzalez**

Le danger est augmenté par l'état du quai Cassard qui prolonge la jetée Jacobsen vers Noirmoutier. Le quai Cassard n'a pas été rehaussé en 2009. Il est dans un état délabré. Il est affaissé (photo 3) et des pavés sont disjoints (photo 4) sous lesquels on atteint directement le sable qui se révèle humide. D'où vient cette humidité ? Quel lien existe-t-il entre le quai Cassard et la jetée Jacobsen ? Y a-t-il étanchéité par un bouchon d'argile entre les deux ? Il semble qu'il n'y ait pas de réponse connue à ces questions. Pourtant, s'il y a communication entre le quai Cassard et la jetée Ja-

cobsen, la fragilité de cette dernière en est accentuée et une circulation d'eau existe dès maintenant alors que les travaux n'ont que six ans. La restauration du quai Cassard devient urgente.



**Photo 3 : Quai Cassard, affaissement de la chaussée en pavés - Photo Paul Bernier**



**Photo 3 : Quai Cassard, pavés disjoints révélant un sable humide sous-jacent - Photo Paul Bernier**

La vulnérabilité de la jetée Jacobsen peut venir de là.

L'avenir, en tant que digue de sécurité, de la jetée Jacobsen dépend de la qualité de son entretien et de celle de ses abords.

### **Comment s'est comportée la côte pendant l'hiver 2014/2015 ?**

Tout d'abord, les tempêtes de l'hiver n'ont pas été violentes, ce qui est une bonne chose d'autant que cette période a été consacrée à la mise en place du nouveau dispositif de protection de la côte aux Eloux.

Les travaux se sont déroulés pendant l'hiver et le printemps entre Punta Lara et l'épi des Eloux. En avril, on pouvait voir aux grandes marées la confection de ces épis et l'organisation des blocs de façon très ordonnée.

Cinq épis en enrochements ont été réalisés ainsi que le prolongement de l'épi actuel des Eloux. L'objectif de ces ouvrages est de stabiliser le trait de côte et de stopper l'érosion des plages, principalement au niveau de l'épi des Eloux où l'érosion et le recul de la côte sont intenses et pour lesquels les travaux antérieurs ont été inefficaces.

Les épis sont confectionnés avec un cœur de blocs et cailloutis de petite taille au contraire de la périphérie où ils sont assemblés avec une pente à 45°, tandis que le sommet est aplati à l'horizontale. Ils sont de forme sigmoïdale (photo 5) avec une relativement faible hauteur à l'aval ce qui facilite le transit, et ils constituent un relief à l'amont qui, au contraire, bloque le transit.



**Photo 5 : Les Eloux, les épis sont élevés et sigmoïdaux près de la côte et aplatis vers la mer - Photo Paul Bernier**

Par ailleurs, l'ancien enrochement, dit temporaire, est conservé et il est renforcé à la base par une nouvelle série de blocs et des apports sableux (38 000 m<sup>3</sup>) (photo 6) provenant de la langue de sable située en face la plage... Cette langue de sable résulte du courant de retour vers le large qui fait tant problème. Elle est située en aval par rapport au mouvement des eaux que l'on veut circonscrire. Le résultat constitue une perte en sable que



**Photo 6 : Les Eloux, nouveaux blocs et apports sableux confortent l'enrochement temporaire (avril 2015) Photo Paul Bernier**

la mer va combler en prenant le sable à la côte et finalement le remettre probablement dans sa situation de départ. En tout cas, trois mois après (août 2015) (photo 7), alors que la période d'été est une période de calme, tout le sable apporté est déjà parti. Par ailleurs, dès l'instant où le premier épi (à Punta Lara) a été installé, on a constaté des déperditions de sable à l'aval, faisant apparaître le bri (appelé glaise localement), cette argile grise compactée, fossile, d'âge flandrien (4 - 5 000 ans) connue en divers endroits de la côte de l'Epine (Luzéronde, Devin, Saint-Jean, Les Peignes,...).



**Photo 7 : Les Eloux. Mais le sable est déjà parti après trois mois de calme d'été - Photo Paul Bernier**

Il faut, certes, attendre que l'hiver 2015/2016 soit passé pour commencer à voir la réalité des effets de cette première partie des travaux qui doivent ensuite se poursuivre en direction du port de Morin.

Les pieux, inefficaces aux Eloux, sont efficaces à **Luzéronde** (photo 8), même s'ils ont été malmenés pendant l'hiver 2014/2015. Ils résistent et fonctionnent... en retenant le sable à l'arrière comme à l'avant. Inclinés, ils ont été redressés au printemps.



**Photo 8 : Luzéronde. Les pieux résistent et sont toujours efficaces. Ils ont été redressés depuis cette photo (avril 2015) - Photo Paul Bernier**

La côte est n'est pas moins vulnérable.

**Au Vieil**, les apports sableux dans des sacs (photo 9), consolidés par un monticule à l'avant ont montré une certaine efficacité à Mardi Gras et à la Madeleine. Moins exposée que sur la côte ouest, la côte est n'est pas moins sensible car habitée et sans protection naturelle.



**Photo 9 : Le Vieil. Défense souple et mobile contre la mer par des sacs de sable et un monticule avant Photo Fanny Potier**

Par ailleurs, en direction de **la Clère**, les épis anciens ont été endommagés (photos 10 et 11). Ces épis, superficiellement maçonnés, mal entretenus, ont éclaté sous l'action des vagues. Sous la surface, le remplissage était vraisemblablement en matériaux de la taille des blocs, des galets ou des graviers. Tout a été rapidement emporté laissant une cavité évidée. C'est, de façon un peu caricaturale, ce qui pourrait advenir de la jetée Jacobsen à défaut d'entretien ! De ce fait, une surveillance accrue du jointoyage de ces épis est nécessaire pour en assurer le bon fonctionnement.

L'érosion intense par vent d'est, **aux Sableaux**, fait que des apports de sable ont été effectués au niveau du camping. Mais on en a profité pour couper quelques cupressus pourtant non attaqués par la mer (photo 12). Pourquoi ? Les arbres sont pourtant une aide pour retenir le sable...

Et le problème de **la pointe entre Saint-Pierre et les Sableaux** reste sans solution. Le risque est pourtant toujours présent. Des blocs peuvent encore tomber (photo 13) sur des personnes situées au-dessous ou des enfants qui courent sur la pente ou, au-dessus, entraîner les passants qui admirent le paysage. Il y a danger ! Les argiles ocre gonflent avec les pluies de l'hiver, puis se rétractent avec la sécheresse. Ces mouvements déstabilisent les blocs qui peuvent tomber.

Rien n'est sécurisé, aucune information n'est donnée sur la situation très précaire du secteur. Il

vaut pourtant toujours mieux contrôler la chute d'un rocher dangereux plutôt que de la laisser se faire seule.

Une note d'optimisme. Les ganivelles installées seront certainement très utiles pour stabiliser le sable et la végétation derrière les cabines des Sableaux ou à la Clère.



Photo 10

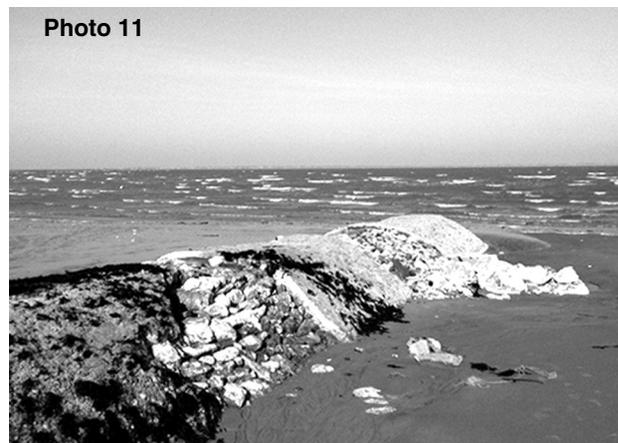


Photo 11

Photo 10 et 11 : La Clère. Les épis anciens maçonnés ont été endommagés pendant l'hiver, mais très vite réparés - Photo Fanny : Potier



Photo 12 : Les Sableaux. Mais les cupressus n'ont pas été épargnés - Photo : Jean-Jacques Trichet



Photo 13 : Entre Saint-Pierre et les Sableaux. Le danger est toujours présent, non signalé et le secteur non sécurisé

Photo : Paul Bernier

## Autres Activités

Cet hiver, un nouveau **projet d'extraction de granulats** (photo 14) a fait l'objet d'enquête publique. Comme pour les autres projets nous y sommes opposés. Il est très vaste et c'est toute la côte vendéenne qui est impactée. Nous nous sommes prononcés à l'enquête publique, le 15 janvier 2015 (texte consultable sur notre site internet), contre ce projet qui impactera non seulement l'île de Noirmoutier mais plus encore l'île d'Yeu et le littoral vendéen du sud de Saint-Jean-de-Monts jusqu'aux Sables-d'Olonne.

Il s'ajoute au projet Astrolabe et Cairnstrath dont l'autorisation dépend désormais de la ministre de l'Environnement, le commissaire-enquêteur ayant, hélas, donné un avis favorable. Le secteur d'extraction actuel du Pilier est également indiqué sur la photo 14. Sensé s'arrêter, il est toujours en activité.

**Les éoliennes Noirmoutier-Yeu** ont été acceptées et nous participons aux actions de réflexion qui nous sont proposées sur les impacts économiques, sur la pêche, sur la biodiversité...

Enfin, nous avons fait part de notre réflexion sur le **nouveau projet de PPRL**, plus précis et moins restrictif que le précédent. Il nous apparaît édulcoré. Il y a encore beaucoup d'obstacles, mais ce projet est nécessaire et vital pour notre île. Une mise en place rapide est souhaitée.

Ce troisième PPRL a été discuté en commission puis adopté en conseil d'administration. Enfin, nous avons apporté notre contribution auprès du commissaire-enquêteur, en août 2015 :

Il y a, par exemple, trois points sur lesquels nous sommes en désaccord :

1- L'horizon 2100 a été éliminé (cote + 0,60m). Il est vrai que ce sera probablement bien différent et

qu'il est bien difficile de le quantifier. Mais l'envisager n'est pas une utopie et permet de conserver en mémoire cet avenir.

2 - Deux ruptures de 25 m sur la jetée Jacobsen nous paraissent impossibles. La plus grande largeur du port est de l'ordre du kilomètre. Au-dessus de la vasière, la hauteur d'eau atteint deux mètres au maximum. Hauteur d'eau et distance sont insuffisantes pour engendrer des vagues capables d'endommager la jetée, mais si son étanchéité n'est pas assurée les surverses peuvent y occasionner une infiltration.

3 - Les mesures GPS sont relativement imprécises pour des délimitations très précises. Il peut y avoir

problème pour certaines zones sensibles. La marge d'erreur des mesures aériennes doit profiter à ces zones pour qu'elles puissent être affinées par des mesures terrestres beaucoup plus précises (dix fois plus).

Notre contribution à l'Enquête Publique sur le PPRL peut être consultée sur le site de l'association.

*Enfin, je voudrais remercier les membres de la commission Nature et Environnement pour leur vigilance et leur talent d'observation.*

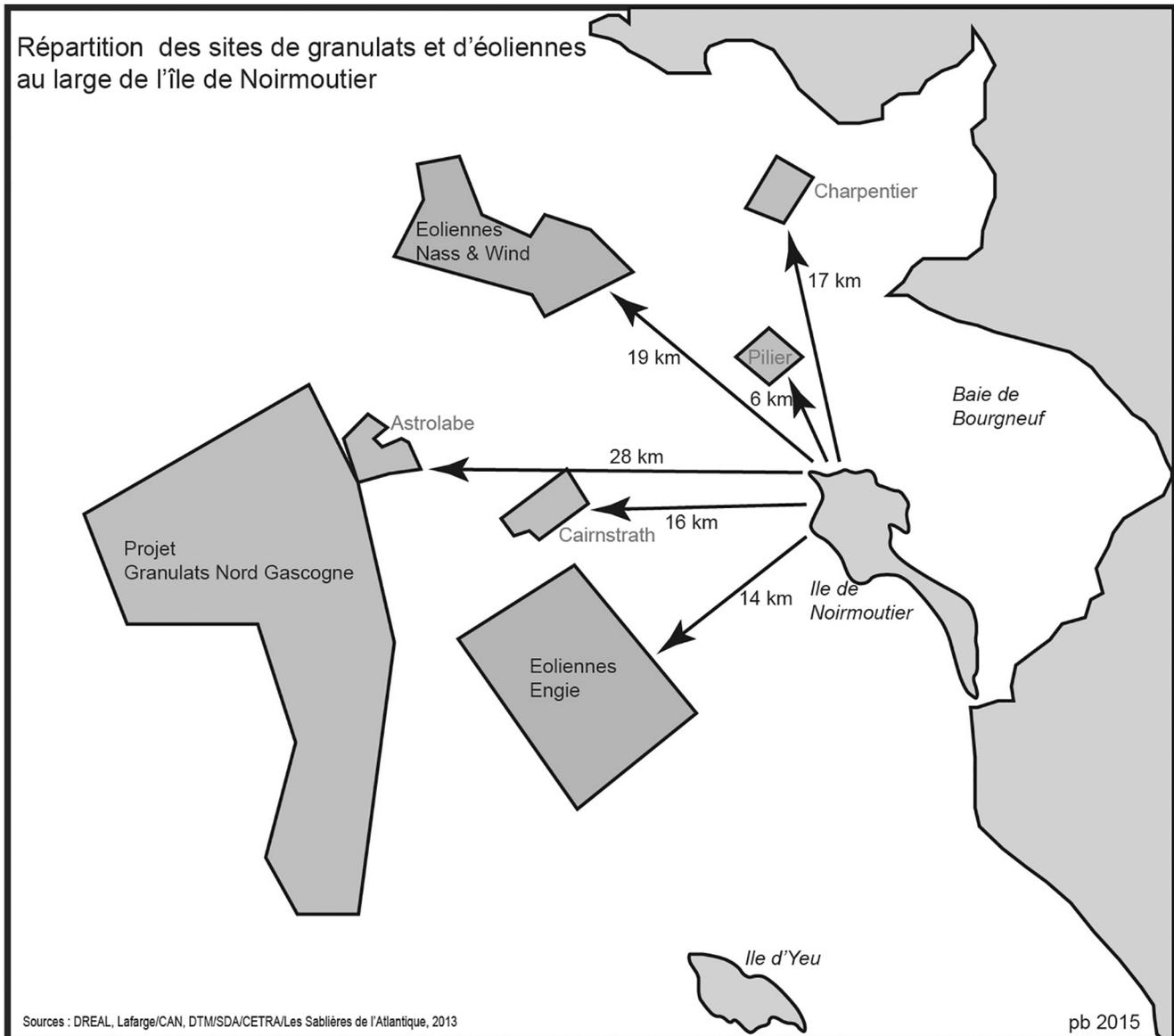


Photo 14 : Position des zones d'extraction de granulats et des éoliennes (Graphique : Paul Bernier)